

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 h. 02 du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement:

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

---

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Barnett en remplacement de M. Howard (Skeena) sur la liste des membres du Comité permanent des pêches et des forêts.

M. Barnett en remplacement de M. Thomson (Battleford-Kindersley) sur la liste des membres du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

MM. Fairweather et Mather en remplacement de MM. Howe et Knight sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

MM. Nowlan et Danforth en remplacement de MM. Murta et Downey sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

---

A 10 h. 27 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.